

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 7 octobre 2009

sous la Présidence de Madame Annie MUMENTHALER

Préavis 14/2009 STEP Station d'épuration intercommunale de Pully - Remplacement du filtre à bandes par une centrifugeuse

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 14-2009 du 19 août 2009,
- vu le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire,
- vu le préavis de la Commission des finances,

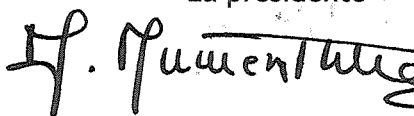
décide

1. d'apporter le projet de remplacement du filtre à bandes par une centrifugeuse ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 563'000.000 destiné à couvrir les frais des travaux liés à ce projet, montant à prélever sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur une année de prélever environ CHF 200'000.00 sur le fonds de rénovation des immeubles et environ CHF 363'000'00 sur le fonds de rénovation des machines de la STEP.

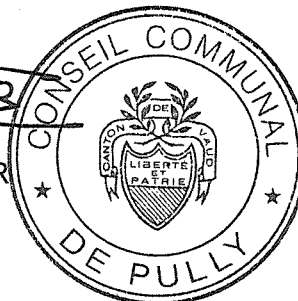
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire



Annie MUMENTHALER



Jacqueline VALLOTTON